



# 5

## Pour une communication cohérente

Vous avez encore appris qu'il a été dit à nos ancêtres : « Tu ne rompras pas ton serment ; ce que tu as promis avec serment devant le Seigneur, tu l'accompliras. » Eh bien, moi je vous dis de ne pas faire de serment du tout. Ne dites pas : « Je le jure par le ciel », car le ciel, c'est le trône de Dieu. Ou : « J'en prends la terre à témoin », car elle est l'escabeau où Dieu pose ses pieds. Ou : « Je le jure par Jérusalem », car elle est la ville de Dieu, le grand Roi. Ne dites pas davantage : « Je le jure sur ma tête », car tu ne peux pas rendre un seul de tes cheveux blanc ou noir. Dites simplement « oui » si c'est oui, « non » si c'est non. Tous les serments qu'on y ajoute viennent du diable.

 *Matthieu 5.33-37*



### QUELQUES BONNES QUESTIONS À SE POSER...

---

1. *Pour quelles raisons Dieu, les patriarches, Jésus et Paul ont-ils prêté serment ?*
2. *Quels arguments un chrétien peut-il avancer contre l'usage du serment ?*
3. *Quelles réflexions vous inspire le triple reniement de Pierre ?*
4. *Pour quelles raisons avons-nous tant de mal à dire un « oui » ou un « non » franc et massif ?*
5. *Que penser du « pieux » mensonge de Rahab (Josué 2.1-7) ? de David (1 Samuel 20.6) ? du prophète Jérémie (Jérémie 38.24-27) ? des « Justes » qui, pendant la Seconde Guerre Mondiale, ont caché des Juifs pour les sauver de l'extermination ?*

### POUR ALLER PLUS LOIN...

---

*Un proverbe chinois dit que « la vérité que l'on aime le moins est celle dont on a le plus besoin ! » De fait, bien des gens préfèrent un mensonge qui les arrange à une vérité qui les dérange ! Seulement, comme le signale un dicton russe : « Quand on élève un trône pour le mensonge, on dresse une potence pour la vérité ! »*

*Rien de nouveau sous le soleil. Déjà en son temps, le prophète Jérémie déplorait la dégradation de l'environnement humain, se manifestant notamment par le fait qu'il n'était plus possible de faire confiance à son prochain et que le mensonge était devenu religion d'état (Jérémie 9.3-5).*

*Les sociologues disent que les gens aujourd'hui demandent de la transparence et veulent connaître la vérité sur tout, comme par exemple sur ce qu'ils consomment. Mais les sociologues ajoutent, dans le même temps, que la vérité semble introuvable : en dépit des moyens d'investigation de plus en plus sophistiqués dont nous disposons, l'accès à la vérité est de plus en plus compliqué et contesté. Par exemple, les paroles d'experts sont loin d'être unanimes et se contredisent parfois...*

*Un des grands défis pour les parents est d'apprendre à leur progéniture à dire la vérité. L'enfant a vite fait de comprendre qu'il est plus facile de mentir que de dire la vérité, surtout lorsqu'elle le désavantage et que parfois le mensonge peut le tirer d'affaire à meilleur compte, du moins dans l'immédiat... Pour bien des adultes, le mensonge est une première nature ! Satan, roi du mensonge, ne sait pas se tenir dans la vérité (Jean 8.44). Notre monde baigne dans le mensonge, à un point tel que le système tout entier se désintégrerait si, du jour au lendemain, chacun décidait de dire la vérité !*

*Grâce au développement des nouvelles technologies, bien des gens vivent davantage dans le monde virtuel que dans le monde réel et ont parfois du mal à faire la différence entre la vérité telle qu'elle est et telle qu'ils l'imaginent ! Qui n'a jamais fait une promesse qu'il n'a pas pu ou voulu tenir ? Qui ne s'est jamais inventé une excuse « bidon » pour se tirer d'affaire ? Qui n'a jamais exagéré la vérité, à son avantage ? Qu'importe dans quel domaine, qui peut prétendre n'avoir jamais été victime ou coupable de mensonge ?*

*Pourtant, les gens réalisent qu'un minimum de vérité est nécessaire, comme au tribunal, par exemple. Même les membres d'un gang des plus criminels qui mentent comme ils respirent exigent entre eux un minimum de vérité, sans*

## Une question d'intégrité

*quoi ils ne pourraient plus continuer leurs affaires ! De nos jours, la désinvolture est telle que le bien et le mal comme la vérité et le mensonge sont devenus interchangeables, ce qu'Ésaïe dénonçait déjà en son temps (5.20) ! Les rabbins juifs considéraient à juste titre qu'il y avait quatre péchés graves qui pouvaient priver une personne de la présence de Dieu : le mensonge, la moquerie, l'hypocrisie et la calomnie. En cela, ils avaient parfaitement raison. Seulement, dans la pratique, ils étaient loin du compte ! Ils respectaient la vérité en principe et en théorie seulement... Car dans la vie courante, ils la malmenaient et lui tordaient le cou allégrement ! La tradition qu'ils avaient élaborée et l'enseignement qu'ils dispensaient s'accommodaient à bon compte des exigences de la justice de Dieu, de sorte qu'ils se mettaient en contradiction avec la révélation biblique qu'ils prétendaient pourtant aimer et enseigner. Dans cette quatrième antithèse, Jésus va dénoncer la malhonnêteté dans le langage qui aliène les rapports humains, et rappeler la signification première des serments dans la loi de Moïse (Matthieu 5.33), pour censurer ensuite l'interprétation erronée et les pratiques abusives des Pharisiens (versets 34-36), avant de plaider en faveur d'une communication transparente et cohérente (verset 37).*

### **La loi sur les serments (5.33)**

#### **Des règles à respecter**

Jésus synthétise au verset 33 l'enseignement que donnaient les Pharisiens sur le parjure, à partir de plusieurs textes de la Torah:

- Exode 20.7 qui interdisait l'utilisation du nom de l'Éternel pour tromper ;
- Lévitique 19.12 qui condamnait les faux serments prononcés par son nom, ce qui revenait à profaner le nom de l'Éternel ;

- Nombres 30.3 qui exigeait, lorsqu'un engagement verbal et solennel avait été pris devant Dieu, que l'on tienne parole ;
- Deutéronome 23.22-23 qui recommandait de s'abstenir de prononcer un vœu, par crainte de ne pas l'accomplir, auquel cas l'Éternel n'aurait pas manqué d'en demander compte.

Pour affirmer leur bonne foi, comme pour compenser la fragilité de la parole humaine toujours aléatoire, les Israélites pouvaient prêter serment au nom de l'Éternel, dans des situations particulières (Deutéronome 10.20 ; 1 Samuel 24.22 ; Jérémie 12.16). Pour autant, la loi de Moïse n'encourageait pas ouvertement ni spécialement le recours au serment. Elle ne faisait que prendre acte de son usage et en cautionnait le bien-fondé, dès lors que l'intention était d'exprimer sa sincérité et sa bonne foi. À partir du moment où un engagement verbal était pris, elle exigeait que l'on joue franc jeu et que l'on tienne parole (Josué 9.20, par exemple). En somme, que l'on soit fiable, crédible et vrai. Pas seulement envers les hommes, mais envers Dieu avant tout et ce, d'autant plus lorsque l'engagement avait été pris devant l'Éternel ou en son nom. Ne pas tenir parole revenait à se moquer de Dieu et à le prendre pour quantité négligeable.

Le serment est contraignant, en ce qu'il engage la personne qui le prononce à être de bonne foi et à tenir parole. Le fait d'en référer à une personne supérieure à soi (à bien plus forte raison quand il s'agit de l'Éternel !) implique cette personne au point de lui faire cautionner l'engagement pris, en se portant pour ainsi dire garante sur l'honneur (Hébreux 6.13, 16).

La pente naturelle de l'homme l'inclinant au mensonge, le souci de la loi de Moïse était de faire barrage à cette fâcheuse tendance. Plus le recours au serment était important, plus le risque de mentir se trouvait augmenté ! Il fallait donc